

GÉOGRAPHIE D'UNE HUMANITÉ INDÉSIRABLE : LA POLITIQUE EUROPÉENNE DES VISAS

Philippe Rekacewicz

Dans une symétrie presque parfaite, on trouve des îlots de pauvres à l'Ouest et des îlots de riches à l'Est. Cette analyse peut sembler simpliste et manichéenne, mais cette géographie politique des visas montre avec une certaine cruauté la vision européenne du monde: égoïste et opportuniste.

Il faudra que l'on m'explique ce qu'il y a de logique quand l'Union européenne exige des ressortissants du Kosovo - État le plus pauvre de toute l'Europe - un visa hors de prix pour circuler dans l'Espace Schengen. Il y a de multiples façons de partager le monde, les territoires, les régions. Que ce soit selon le principe des Nations, du regroupement de Nations en Fédérations ou en espaces intégrés, d'indicateurs socio-économiques ou politiques. Cette image pourtant simple nous renvoie cyniquement à nos paradoxes

et notre brutalité. Cette image est choquante parce que nous nous percevons démocrates et généreux alors que nous nous fermons aux deux-tiers de l'humanité et à la richesse culturelle et sociale que ces deux-tiers pourraient partager avec nous.

L'Europe feint l'aide au développement: dans les faits, et à de très rares exceptions près, nous n'exportons «chez les pauvres» que des modèles inapplicables. L'Afrique, par exemple, offre

aussi de la culture, de la musique et du théâtre. Des diplomates, des professeurs. Des étudiants, des travailleurs. Des écrivains. Autant d'êtres humains que l'Europe renvoie souvent par charters entiers de là où nous pensons qu'ils viennent, quand ce n'est pas dans des lincauls, lorsqu'ils ont échoué à obtenir un visa, un titre de séjour ou simplement un droit d'entrée.

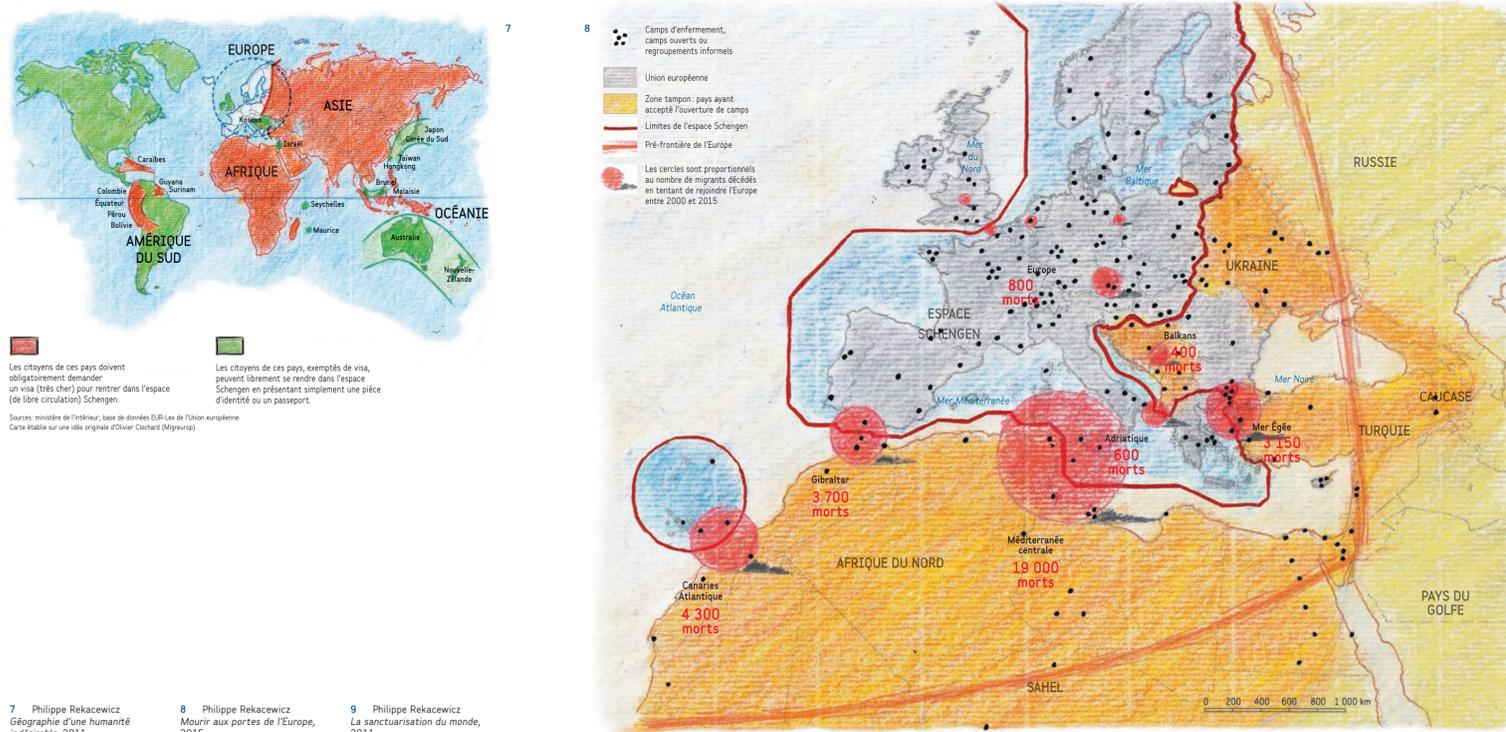
MOURIR AUX PORTES DE L'EUROPE OU L'EUROPE DES TROIS FRONTIÈRES

Philippe Rekacewicz

Cette carte, nous l'avons dressée pour la première fois en 2003 grâce au méticuleux travail d'Olivier Clochard, membre du réseau européen Migreurp. Nous mettons régulièrement à jour ce document et hélas, à chaque fois, nous devons rajouter des points noirs, grossir toujours plus les cercles rouges, changer les chiffres pour les remplacer par d'autres, hélas toujours plus élevés.

Le 1^{er} janvier 1993, Gerry Johnson, un citoyen du Liberia - pays alors dévasté par une guerre civile meurtrière -, est découvert mort étouffé dans un wagon de marchandises à Feldkirch, en Autriche. Le 8 décembre 2015, les autorités turques ont repêché, à mi-chemin entre la côte et l'île grecque de Chios, les corps sans vie de six jeunes enfants d'origine afghane. Entre ces deux dates et ces deux lieux, un peu plus de 33 000 autres migrants ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Europe, terre de la liberté et des droits de l'homme.

Ces chiffres effrayants sont fournis par l'organisation non gouvernementale United for Intercultural Action, Fortress Europe de Gabriel del Grande et l'initiative Migrants Files (<http://www.themigrantsfiles.com>) qui se fondent sur des rapports de presse et des signalements effectués par des réseaux d'organisations locales et régionales. Seuls les décès connus figurent sur la carte, qui n'est donc qu'une représentation à minima d'une hécatombe longtemps restée ignorée. Cette boucherie, c'est la conséquence des choix de l'Europe. De Nouakchott à Tripoli en passant par Niamey et Agadir, consciencieusement, et déjà loin, très loin de son propre territoire, l'Europe se dote d'une «pré-frontière»: au cœur du désert, contrôles policiers, refoulements, regroupements informels et premiers camps. Pour qui passe les mailles de ce premier filet, la vraie «frontière» est de loin la plus mortelle. Et ceux qui passent la ligne rouge seront attendus aux points noirs, dans les camps de rétention, prisons ou zones d'attente d'aéroports, c'est-à-dire à la «post frontière».



ESQUISSE DES SPÉCIFICITÉS MIGRATOIRES EN RHÔNE-ALPES

Philippe Hanus et Benjamin Vanderlicq

Depuis deux siècles, le territoire rhônalpin est caractérisé par une forte présence d'Italiens, principalement installés sur les contreforts alpins, la plaine du Dauphiné et dans l'agglomération lyonnaise. À Saint-Étienne, l'activité minière au début du XX^e siècle génère une immigration essentiellement composée de Polonais, puis de Maghrébins (Algériens - Kabyles - et Marocains). Moins visible qu'en ville, la main d'œuvre immigrée est aussi très présente dans les territoires ruraux. On dénombre sur le territoire dès la première moitié du XX^e siècle, outre de très nombreux saisonniers italiens, des migrants polonais, suisses et espagnols dans la forêt, l'élevage, les mines ou la transformation fromagère. Dès l'entre-deux-guerres, de nombreux ouvriers étrangers et des colonies (du Maghreb) sont recrutés sur le territoire pour les chantiers de construction des barrages, comme celui de Génissiat (Ain) sur le Rhône, commencé en 1937 et relancé après-guerre.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France recrute de forts contingents d'immigrés italiens: dans le bâtiment, les mines et les usines, mais sollicite également une population jeune, susceptible de fonder une famille, afin de relancer la croissance démographique. L'essor industriel des Trente Glorieuses, nécessite également une forte immigration d'Espagne, du Portugal, du Maghreb, de Yougoslavie. Le patronat ouvre des agences de recrutement, en lien avec l'Office nationale de l'immigration et

affrète des bus dans les pays d'origine. En 1973, dans les usines Berliet de Vénissieux, le manque de candidats pour les travaux physiques amène la direction à recruter de la main d'œuvre immigrée directement au Maroc. Cette période est également celle de l'accession à l'indépendance de territoires colonisés par les puissances européennes, dont la France. Ces événements ont des effets directs sur les migrations. À la main d'œuvre immigrée s'ajoutent les rapatriés d'Indochine, puis d'Algérie mais aussi des «indigènes» qui se sont battus aux côtés de l'État français. C'est le cas notamment des Harkis qui vont être installés dans des camps, où ils sont employés à des travaux forestiers, à Largentière (Ardèche), Chalvignac (Cantal), Roybon (Isère) ou Magland (Haute-Savoie).

En 1974, le gouvernement français décide de fermer les frontières aux étrangers (excepté pour les ressortissants de la Communauté Européenne). Mais, à la fin des années 1970, l'activité industrielle de la France est encore suffisamment dynamique pour offrir asile et travail aux réfugiés et boat people d'Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Vietnam). Les années 1970-1980 sont aussi marquées par

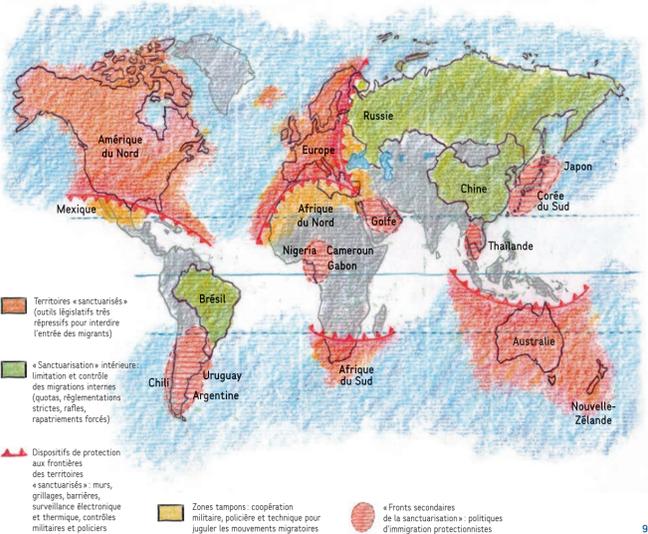
une immigration turque, d'abord politique en provenance des grandes villes, puis économique, davantage issue du monde rural (Anatolie), installée dans des villes moyennes de Rhône-Alpes, notamment en périphérie de Lyon et dans les départements de Savoie, Haute-Savoie et Ain.

En 1974, le gouvernement français décide de fermer les frontières aux étrangers (excepté pour les ressortissants de la Communauté Européenne).

Tout au long du XX^e siècle, Rhône-Alpes va accueillir des migrations par «accidents», qui trouvent leur origine dans des crises politiques ou des conflits. Ainsi procède-t-on à l'accueil d'urgence puis à l'établissement durable d'exilés, parfois en famille. On observe une installation d'Arméniens apatrides rescapés du génocide en Asie Mineure, essentiellement le long de la vallée du Rhône (Valence,

Vienne, Lyon-Décines) et de ses affluents (Saint-Chamond, Grenoble). Ils arrivent de Syrie pour beaucoup et débarquent à Marseille au cours des années 1920. Durant la Première Guerre mondiale, bien des usines, comme la tréfilerie Grammont à Pont-de-Chéry (Isère) ont besoin de main d'œuvre pour remplacer leurs ouvriers mobilisés au front. Cette entreprise recourt à une main d'œuvre grecque expulsée d'Asie mineure et fait acheminer depuis Marseille, à partir de 1916, environ 2000 individus. On fait construire à leur attention le quartier du Réveil: 80 logements, avec une église et une école grecques. À partir des années 1920, conséquence de la révolution bolchévique, environ 2000 Russes blancs travaillent à l'aciérie de Paul Girod à Ugine (Savoie); d'autres s'établissent à Bourg d'Oisans (Isère). Puis ce sont également des enfants réfugiés de la Guerre d'Espagne entre 1936 et 1939 et des antifrancistes lors de la Retirada (1939) qui trouvent ici une terre d'asile. L'immigration espagnole se poursuit après la Deuxième Guerre mondiale pour des raisons aussi bien économiques que politiques. Elle devient même l'immigration principale dans le département de l'Ardèche. Au cours de la décennie 1970, la France accueille d'autres victimes des régimes autoritaires, ainsi les exilés politiques latino-américains du Chili et d'Argentine. Au début des années 1980, ce sont des Cambodgiens (Annonay), des Hmong d'Asie du sud-est (Rillieux-la-Pape), des «Chinois d'outre-mer» (métropole lyonnaise) qui s'installent en Rhône-Alpes. Durant les années 1990, on assiste à la venue des Assyro-chaldéens d'Irak (Vaulx-en-Velin) fuyant la Guerre du Golfe, ainsi que des réfugiés kosovars (1999).

Article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948



LA SANCTUARISATION DU MONDE

Philippe Rekacewicz

C'est étrange, cette peur paranoïaque de l'invasion, cette idée de se «protéger» coûte que coûte d'êtres humains en détresse qui, chaque année, prennent le chemin de l'exil vers les territoires en recherche de

Ces obstacles physiques accompagnent tout un arsenal de lois, de dispositions juridiques et de directives qui permettent de criminaliser l'immigration.

Mais les riches ont décidé que cette humanité-là était indésirable. Ils renforcent leurs frontières, dressent des barrières, construisent des murs toujours plus hauts. Une véritable stratégie de guerre mise en œuvre pour contenir l'envahisseur. Par un effet d'entraînement, d'autres grands pays comme la Chine ou la Russie mettent aussi en place une «sanctuarisation intérieure» pour limiter les migrations économiques des régions pauvres vers les zones de forte croissance.

Ces obstacles physiques accompagnent tout un arsenal de lois, de dispositions juridiques et de directives

qui permettent de criminaliser l'immigration. Et rendre acceptable l'emploi d'expressions inacceptables: «immigrant illégal» ou «clandestin». On arrive à nous faire croire qu'ils transgressent la loi alors que ce sont nos lois qui violent nos constitutions, nos engagements internationaux et - ce n'est pas la moindre des violences - la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui spécifie en son article 13 que «toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays».

C'est étrange, ce paradoxe: comment concevoir que les pays supposés parmi les meilleures gouvernances mondiales trahissent à ce point les valeurs fondamentales les plus universelles?

Centre d'histoire de la résistance et de la déportation
www.centre-d-histoire.fr
14 Avenue Berthelot - 69007 Lyon - Tél. 04 72 79 90 00
L'ŒUVRE DE PHILIPPE REKACEWICZ

Conception graphique
GuerillaGraphik
CHRD
Clara Fayaud, chargée de production,
d'expoition, CHRD
Marion Favre, chargée de projets
Secrétariat de rédaction
Musée national de l'histoire
de l'immigration (MHI), Paris
Prix 3 euros

Une exposition du CHRD,
sous la direction d'Isabelle
Dort-Rivé, organisée avec
la participation
du Palais de la Porte Dorée -
Musée national de l'histoire
de l'immigration (MHI), Paris
du Palais de la Porte Dorée -
Musée national de l'histoire
de l'immigration (MHI), Paris
du Palais de la Porte Dorée -
Musée national de l'histoire
de l'immigration (MHI), Paris

4 février - 29 mai 2016
Représentations du migrant
dans l'art contemporain
Philippe Hanus
Historiens, chercheurs associés au LAMHRA
UMR 5150, coéditeurs
Maurice Halperin, directeur
scientifique du réseau Mémoires
Sara Mekdjan
Maire de conférence en géographie
Philippe Rekacewicz
Isabelle Dort-Rivé
Responsable de la collection
d'art contemporain du Musée national
de l'histoire de l'immigration, Paris
Géographie et ethnologie
Maurice Halperin

Contributeurs du petit journal

par Philippe Rekacewicz.
Mourir aux portes de l'Europe, actualisées en 2015
sur la question des migrations et comporte les cartes du projet
l'exposition visitée, il offre un éclairage historique et régional
Congu comme une invitation à poursuivre la réflexion une fois
Rêver d'un autre monde.
ethnologues, cartographes et géographes associés à l'exposition
C petit journal réunit les contributeurs de conservateurs, historiens,

PETIT JOURNAL
DE L'EXPOSITION
REPRÉSENTATIONS
DU MIGRANT
DANS L'ART CONTEMPORAIN

RÊVER D'UN AUTRE MONDE

PENSER
LE DÉPLACEMENT
L'APPORT DE L'ART
À L'HISTOIRE
SPÉCIFICITÉS
MIGRATOIRES
EN RHÔNE-ALPES

